

LA FORCE DE L'ALLIANCE CHEZ ENERGIS

Créée en 1936, la régie de Saint-Avold est devenue ENERGIS en intégrant les services communaux eau et assainissement le 1^{er} janvier 2002. Elle assure la fourniture, la distribution d'électricité et de gaz, mais aussi les services de chauffage urbain, d'éclairage public et d'ingénierie des réseaux. Depuis la loi NOTRe, les compétences de l'eau et de l'assainissement ont été transférées à la Communauté d'agglomération le 1^{er} janvier 2020. ENERGIS est un des maillons forts de la ville de Saint-Avold (57), reconnu pour son expérience, sa qualité de service et le savoir-faire de ses 60 agents.

UNE ALLIANCE DE POIDS

La section CFE Énergies, rattachée au syndicat Alsace Moselle, a vu le jour en juin 2015, sous l'impulsion de Willy DEBS et de Michel BACH. L'UNSA Énergie locale a été créée en 2019, à la veille des élections CSE¹, par Marie-Laurence MARTELLOTTA. Attirés par le dynamisme de l'UNSA Énergie,

bon nombre de salariés l'ont rejointe. L'Alliance CFEUNSA Énergies a permis de remporter les dernières élections CSE avec, pour le collège exécution, 1 élu UNSA et pour le collège Maîtrise-Cadre, 3 élus dont 2 CFE.

Elle a aussi montré toute sa force lorsqu'il s'est agi de sauvegarder des emplois.

Le Conseil d'administration d'ENERGIS avait envisagé, le 26 octobre 2020, un Plan de sauvegarde de l'emploi (PSE).

L'entreprise devait alors se séparer de 15 Équivalents temps plein (ETP) au 1^{er} janvier 2021, en raison du transfert de compétences de l'eau et de l'assainissement à la Communauté d'agglomération. Le projet de PSE a finalement été abandonné. Les départs à la retraite ne seront pas remplacés et certains salariés ont été transférés vers d'autres services.

1. Comité social et économique (CSE)

MICHEL BACH, POURQUOI AVOIR CHOISI D'ÊTRE MILITANT ?

« Le mal-être de certains de mes collègues dû à des problèmes rencontrés sur le lieu de travail a été l'élément déclencheur. L'engagement syndical est important pour moi. Mon but est de répondre aux attentes de mes collègues de travail et de les rassurer. À mon arrivée en 2009, j'ai aussi constaté l'absence de représentation syndicale (un seul syndicat), surtout dans des petites entreprises comme la mienne. L'existence de syndicats me paraît essentielle pour la défense des salariés. Leurs actions sont indispensables au dialogue social. La satisfaction que je ressens est confortée par le sentiment de gagner en assurance, en connaissances, en crédibilité et en capacité d'infléchir collectivement le cours des choses. La pratique syndicale a renforcé mon pouvoir d'analyse sur l'entreprise. Et ce n'est pas fini, puisque je suis depuis peu administrateur à la CMCAS de METZ EDF ! »



De gauche à droite : Michel BACH, Marie-Laurence MARTELLOTTA, Ludovic KUNK, Sylvie PRAGER